



La mobilisation s'amplifie

Depuis plusieurs semaines, la FAEN multiplie les actions contre les aspects négatifs du projet de la loi d'orientation.

La grève et les manifestations du 12 février ont, par leur ampleur, fait prendre conscience à l'opinion que le projet de loi du ministre était loin de faire l'unanimité chez les personnels de l'Éducation nationale.

Nos concitoyens sont donc désormais plus réceptifs aux analyses et critiques qui sont émises sur le projet de loi. La FAEN va lancer deux nouvelles actions :

- *l'élargissement du front syndical* qui conteste le contenu du projet de loi,
- l'envoi d'un *courrier à chacun des 925 parlementaires* pour les convaincre des dangers de ce projet et leur demander, notamment, de modifier ou supprimer cinq articles du projet de loi.

C'est notre attachement au service public d'éducation et à la qualité de son enseignement qui nous motivent et *notre action commence à faire bouger les lignes.*

Vous pouvez vous aussi vous adresser à votre député et à votre sénateur, pour *amplifier notre action.*

Rythmes scolaires : quel impact sur les installations sportives ?

Les communes et les intervenants s'interrogent.

Quelle sera la place du sport dans les PEDT (projets éducatifs territoriaux) ? Elle devrait être « assez forte, assez importante, voire très forte et très importante » selon les premiers résultats d'une enquête sur l'impact qu'aura la réforme des rythmes scolaires sur les installations sportives.

Près de 400 personnes ont répondu rapidement au questionnaire internet. Elles témoignent d'une inquiétude « face à un décret qui laisse aux collectivités de trop grandes marges de manœuvre ». De plus, les communes recherchent des solutions à moindre coût (vacataires).

Organisation du temps scolaire dans le 1^{er} degré

Circulaire n°2013-017 du 6-2-2013

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de contribuer à leur réussite, une nouvelle organisation de la journée et de la semaine scolaire est mise en place dans le premier degré.

Organisation du temps scolaire fixée au niveau national

La semaine scolaire doit être organisée selon les principes suivants :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves ;
- une répartition hebdomadaire sur 9 demi-journées, à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et le mercredi matin ;
- une journée d'enseignement de 5 h 30 maximum, avec une demi-journée ne pouvant excéder 3 h 30 ;
- une pause méridienne d'1 h 30 minimum.

Projets locaux d'organisation et de dérogation

Les demandes de dérogation ne peuvent porter que sur :

- la mise en place d'une demi-journée d'enseignement le samedi matin au lieu du mercredi matin ;
- l'augmentation de la durée de 5 h 30 d'enseignement par jour et de 3 h 30 par demi-journée.

Les activités pédagogiques complémentaires : APC

Les APC s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires. Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec les PEDT (Projets Educatifs Territoriaux).

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignement aux activités pédagogiques complémentaires avec les élèves est de 36 heures.

En complément du travail effectué en classe, l'aide au travail personnel a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir de plus en plus autonome pour réaliser des tâches à sa portée.

Réaction du SNEP-FAEN

Les deux principales nouveautés de cette circulaire sont :

- 36 h d'APC + 24 h de concertation au lieu des 60 h d'aide personnalisée ;
- 9 h de formation continue qui peuvent être faites à distance sur le contingent des 18 h allouées.

Le SNEP-FAEN ne considère pas ces deux points comme une réelle refondation. Les enseignants attendaient une vraie réforme et non pas un semblant de brouillon.

Le SNEP-FAEN dénonce le passage en force de la semaine à 4 jours et demi sans tenir compte de l'avis des personnels. La coupure du mercredi est importante pour les élèves et les enseignants.

Lire, écrire, compter : les performances des élèves de CM2 à vingt ans d'intervalle 1987-2007 : *il est urgent de mieux faire !*

En 2007, la reprise d'une enquête de 1987, portant sur la lecture, le calcul et l'orthographe en fin de CM2, permet de comparer les performances des élèves à vingt ans d'intervalle, à partir des résultats observés aux mêmes épreuves. De plus, des points intermédiaires de comparaison sont disponibles, en 1997 pour la lecture et en 1999 pour le calcul. **On constate sur vingt ans une baisse significative des performances des élèves dans les trois compétences qui font l'objet de cette enquête.**

En lecture, les résultats sont stables de 1987 à 1997 ; en revanche, on observe une baisse significative du score moyen entre 1997 et 2007, plus prononcée pour les élèves les plus faibles.

La situation est différente **en calcul** : une baisse importante des performances, touchant tous les niveaux de compétences, est observée de 1987 à 1999 ; puis, de 1999 à 2007 les résultats stagnent.

Concernant l'**orthographe**, le nombre d'erreurs, essentiellement grammaticales, constatées dans la même dictée a significativement augmenté de 1987 à 2007.

Les épreuves de 1987 étaient composées **pour la lecture d'exercices de compréhension**, de textes courts et variés, **pour le calcul d'opérations et petits problèmes**, d'une **dictée d'environ dix lignes et de dix phrases à compléter** pour l'orthographe et la grammaire. **En 2007, les épreuves ont été reprises à l'identique**, à l'exception de certains items de calcul, hors programmes aujourd'hui.

Les comparaisons effectuées portent **uniquement sur les élèves du secteur public**. A chaque date, les échantillons sont composés de plusieurs milliers d'élèves – entre 2500 et 4500 selon les périodes – représentatifs de la population visée.

Les consignes de passation et de correction des épreuves ont été reprises à l'identique aux différentes périodes.

En lecture

En 2007, on constate deux fois plus d'élèves (21 %) qui se situent au niveau de compétence des 10 % d'élèves les plus faibles de 1987. A l'opposé, les meilleurs élèves sont moins concernés par cette tendance : ils sont encore 8 % en 2007 à dépasser le niveau que les 10 % les meilleurs dépassaient en 1987.

Pour les questions nécessitant la rédaction d'une réponse construite, le taux de non-réponse augmente de manière constante de 1987 à 2007. **Les élèves français** ont tendance donc à **s'abstenir de répondre aux questions exigeant un effort de rédaction.**

En calcul

On note **une baisse importante des scores obtenus en calcul entre 1987 et 1999** (le score moyen diminue d'environ deux tiers). Cette baisse touche tous les niveaux de compétences.

De 1999 à 2007, il s'opère un « tassement » des résultats : le score moyen est toujours en légère baisse, mais de manière peu significative.

Pour l'orthographe

La même dictée a été proposée aux élèves de 1987 et de 2007, à partir d'un texte d'une dizaine de lignes (85 mots et signes de ponctuation).

26% des élèves faisaient plus de quinze erreurs en 1987, ils sont aujourd'hui 46 %. Ce sont **principalement les erreurs grammaticales** qui ont augmenté.

Garçons, filles

L'**évolution des performances est la même chez les garçons et chez les filles**. En lecture et en calcul, les différences sont ténues aujourd'hui comme il y a vingt ans, même si les garçons ont légèrement l'avantage en calcul, et les filles l'avantage en lecture. C'est surtout en orthographe que les filles se distinguent.

Cependant, le nombre d'erreurs à la dictée a augmenté de façon identique entre 1987 et 2007, pour les filles comme pour les garçons.

Ces résultats sont cohérents avec ceux des récentes évaluations internationales et doivent alerter sur l'augmentation du nombre d'élèves en difficulté dans le système éducatif français. Ainsi, l'enquête PISA fait ressortir une augmentation de la proportion de jeunes de quinze ans en difficulté en lecture.

Faut-il d'autres preuves ?

Depuis des années la FAEN a fait le constat de l'échec du Collège Unique. Le nombre de redoublements a fortement diminué ! Est-ce qu'on a amélioré les résultats ? Non ! Tout ceci n'est qu'illusion, **on n'a pas cherché à traiter les causes de l'échec scolaire, mais plutôt à éliminer ses effets**. Supprimons le redoublement et on donnera l'illusion que tout le monde est au niveau ... et si on accepte un niveau minimum (ce pourrait être un « socle commun ») le tour est joué, tout le monde sera au niveau.

Mais qui a bien pu avoir l'idée d'imposer un minimum ! ? Pour le SNCL-FAEN c'est au contraire l'ambition d'un niveau maximum pour chacun qui est revendiqué.

Nous n'avons rien inventé, les chiffres et les commentaires viennent du ministère de l'Education nationale ! Même quand on lit « les élèves français ont tendance à s'abstenir de répondre aux questions exigeant un effort de rédaction ».

Et pour redonner ce goût de l'effort, on supprime des heures, on supprime des profs, on supprime des matières, on supprime les difficultés, on supprime les sanctions ... et on voudrait nous faire croire que les « chérubins » vont compenser ...

Rappelons le encore une fois, la FAEN et ses syndicats s'opposent avec force à l'uniformisation affirmée du collège unique, au renforcement du « socle commun », à la réduction du temps consacré aux apprentissages fondamentaux, à l'abaissement des exigences dans les programmes et lors des passages de classe, à la remise en cause de la liberté pédagogique ...

Rejoignez nous dans cette lutte.

Morale laïque : des questions !

Les travaux de la **mission sur l'enseignement d'une morale de l'école primaire au lycée** « sont en cours d'achèvement ». Ses trois membres ont néanmoins souhaité « connaître les interrogations et les propositions » des membres du CSE (le conseil supérieur de l'éducation) qui s'est réuni le jeudi 7 février. Ils ont listé, dans un document, l'ensemble des points « qui ont été soumis à sa réflexion ».

Faut-il parler « d'un enseignement laïque de la morale », de « morale civique », d'une « morale sans épithète » ? **Faut-il envisager un enseignement spécifique « avec son propre horaire »** ? Comment penser « une pédagogie du débat et de l'argumentation » ? **Comment évaluer « une formation morale »** ? Comment apprécier « la participation et les formes d'engagement des élèves » ?

Les trois membres de la mission, posent aussi **la question de la formation, initiale et continue**, « des enseignants et de tous les professionnels de l'éducation », qu'il s'agisse de philosophie morale, des grands principes du droit, de l'histoire de la laïcité, ou des pédagogies actives.

Et si « **l'existence de modules obligatoires dans la formation initiale** » paraît s'imposer, faut-il en tenir compte dans les concours de recrutement ?

Phénomène Spotted : Alerte à la violence moderne ...

Depuis le début de cette année, **des établissements scolaires sont confrontés à une pratique nommée Spotted**, qui se développe via le réseau Facebook.

Un « groupe communautaire » est créé par un administrateur (un élève de l'établissement).

En cas de débordement (messages insultants envers l'établissement ou mise en cause de personne, élève ou adulte), certains rectorats conseillent de procéder comme suit :

- **Recueillir des informations**, en extraire une copie d'écran comme preuve.
- **Communiquer auprès des délégués** d'élèves pour les collègues ou du conseil des délégués à la vie lycéenne (CVL) pour les sensibiliser, faire en sorte que l'information circule entre les élèves pour faire comprendre à l'administrateur de fermer le groupe Facebook ou du moins d'en régulariser les échanges.
- Le chef d'établissement doit **contacter le référent police** ou gendarmerie pour lui signaler l'existence de ces dérives ; **le cas échéant, déposer plainte**.

EDUCATION NUMÉRIQUE : un progrès ?

Selon le site américain TechDirt, les écoles publiques du comté de Fairfax aux USA viennent d'investir deux millions de dollars dans des livres en papier, pour remplacer les anciens. Rien d'étonnant ? En fait si, puisque les précédents étaient des livres numériques. Voilà qui pourrait faire sourire si cela ne révélait pas certains **problèmes inhérents à l'éducation et aux nouvelles technologies**.

Les écoles en question se sont rendu compte que ce système n'était pas viable dans l'état actuel des choses – y compris aux USA, pays le plus riche en nouvelles technologies. Beaucoup de leurs élèves étaient en réalité pénalisés par ce nouveau système.

Le problème est venu du fait que les livres et leurs contenus n'étaient accessibles que par internet. Impossible de télécharger. Ce qui ne serait pas un problème dans un monde parfait où tout le monde disposerait d'une très bonne connexion internet et d'un ordinateur récent.

Là, le système était tout simplement impossible parce que **tous les élèves ne disposaient pas du haut débit**. On peut mentionner aussi, **l'incapacité des élèves à faire leurs devoirs dès que le courant tombe en panne**, pour des raisons météorologiques par exemple.

La numérisation de l'éducation peut contribuer à créer un fossé au sein d'une même école. Si tous les élèves ne disposent pas des mêmes outils numériques suffisamment performants.

Dans l'exemple ci-dessus, le problème n'est donc pas du côté des institutions éducatives. Les écoles ici sont ouvertes aux nouvelles technologies. Ce qui est davantage mis en cause, c'est l'attitude des éditeurs de ces « manuels » qui ne favorisent pas leur accès en raison des multiples sécurités... et pour couronner le tout des dépenses bien inutiles pour ces écoles.

A méditer, afin d'éviter les mêmes dérives, alors qu'en France le développement du numérique à l'école est programmé et lancé.